

III – RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges et à l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

À l'endroit de la Vice-Présidence OMD-AOC

1. Inscrire à l'ordre du jour de la Conférence des Directeurs Généraux un point relatif au capital humain, afin de présenter l'état de mise en œuvre des recommandations des GFRH, les priorités et les principales problématiques stratégiques nécessitant l'attention et l'arbitrage des Directeurs Généraux ;
2. Promouvoir la mobilisation de financements et de partenariats en faveur des projets structurants relatifs aux SIRH, aux CRF et à la formation.

À l'endroit du BRRC-AOC

3. Mettre en place, un tableau de bord régional de suivi des recommandations des différentes réunions, précisant pour chaque recommandation le responsable, l'échéance, l'indicateur de réalisation, les résultats attendus et les éléments de preuve ;
4. Réaliser une revue semestrielle de la mise en œuvre des recommandations et communiquer aux administrations un état d'avancement consolidé avant la prochaine réunion des GFRH ;
5. Élaborer, au cours du premier semestre 2027, un référentiel standard d'évaluation de l'impact des activités de formation ;
6. Élaborer un cadre régional de référence en matière d'éthique, d'intégrité, d'engagement et de performance ; en capitalisant sur la Déclaration d'Arusha révisée ainsi que sur les expériences et bonnes pratiques des administrations de la Région ;

À l'endroit des Centres Régionaux de Formation (CRF)

7. Élaborer un catalogue régional annuel de formations, fondé sur les besoins prioritaires communs des administrations membres ;

À l'endroit des administrations douanières membres

8. Réaliser, un diagnostic annuel des compétences supports (numériques, GRH, etc) et des métiers émergents, afin d'identifier les écarts entre compétences disponibles et compétences requises ;
9. Élaborer et soumettre aux partenaires techniques et financiers des projets structurants portant sur la digitalisation, l'intégration des nouvelles technologies et le développement des Centres Régionaux de Formation (CRF), en vue de mobiliser les financements nécessaires à leur mise en œuvre.

À l'endroit du réseau des Champions de la modernisation RH

10. Evaluer les recommandations de la déclaration de Brazza ;

Fait à Abidjan, le 17 septembre 2026.

L'équipe de rapporteurs.